

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

RAPPORT DE M. ALLOU

On lit dans le Pays :

M. Allou a déposé sur le bureau du Sénat et a lu à la tribune le rapport qu'il avait été chargé de faire par la commission instituée pour examiner la situation des familles ayant régné sur la France.

Ce rapport est ce qu'il devait être, c'est-à-dire court, ferme et précis. S'il ne soulève pas les applaudissements du parti conservateur, qui ne peut y voir que la reconnaissance loyale du droit et de la justice, il a le mérite d'exciter les clameurs du parti révolutionnaire.

M. Allou, dans son rapport, qui sera très remarqué, défend d'ailleurs une cause autrement intéressante que celle des princes, qui l'est déjà pour tant beaucoup par elle-même : c'est la cause du Sénat et de son existence.

Après avoir fait justice des prétendus complots, inventions ridicules ; après avoir montré combien il était grotesque d'exiler les princes de la famille de Bourbon, parce qu'un Napoléon a fait placer des affiches sur les murs de Paris, M. Allou montre les singuliers agissements de cette Chambre des députés, qui place sans cesse le Sénat dans l'alternative de se déshonorer ou de périr.

Il rappelle que chaque fois que le Sénat, voulant exercer ses droits constitutionnels, se refuse à sanctionner les mesures violentes prises par la Chambre des députés, celle-ci fait entendre des menaces, des provocations, afin d'influencer le Sénat récalcitrant.

En disant tout cela, M. Allou est dans le vrai, et l'opinion publique désire enfin savoir si le Sénat est réellement l'Assemblée voulue par la constitution, et chargée du rôle délicat de pondérer la Chambre des députés, ou si réellement elle n'est qu'une Chambre de valets, prête à toutes les humiliations, et résignée à toutes les hontes ?

Posée ainsi, la question est bien posée, et nous allons voir dans la discussion qui s'ouvrira demain, samedi, si le Sénat va se relever enfin de tant de faiblesses, ou s'il va se coucher pour toujours aux pieds de la Chambre des députés.

La discussion sera probablement assez courte, et tout fait présumer qu'elle se terminera dès demain.

L'issue ne nous en paraît pas douteuse.

Malgré les hésitations de beaucoup de sénateurs intimidés ou tentés ; malgré le commencement de recul qui se manifeste chez MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Léon Say, la loi de proscription sera rejetée par le Sénat.

Demain soir, samedi, ce qui reste du ministère actuel aura disparu, le fantôme de cabinet s'évanouira et une nouvelle crise ministérielle va s'ouvrir.

Nous avons déjà dit, et à plusieurs reprises, que la dissolution était abso-

lument impossible dans l'état présent des choses.

Mais, ce qui n'est pas impossible, c'est une crise ministérielle dont le dénouement est plein d'incertain et d'imprévu.

Il paraît que M. Jules Ferry se sent hors d'état de former un ministère.

Son rival, M. de Freycinet, qui est protégé par l'Élysée, ne nous paraît pas être dans des conditions meilleures. M. Brisson n'en veut pas.

La situation du gouvernement de la République n'aura jamais été plus difficile.

Et, comme toutes ces menées, toutes ces basses intrigues s'agitent dans un milieu corrompu et infect, il est interdit à la perspicacité des hommes politiques d'entrevoir quoi que ce soit dans ce chaos, dans ce gâchis, qu'une loi régulière n'a régi.

Personne ne peut se charger de dire ce qui se passera dans quatre jours, dans huit jours ; il n'y a plus de plan général, il n'y a plus d'ensemble, il n'y a plus rien dans quoi l'on puisse se reconnaître ; et nous autres, inspirateurs de journaux, nous sommes réduits, comme les cochers de fiacre, à ne plus conduire nos abonnés, dans la politique présente, qu'à l'heure ou à la course, et encore !

PAUL DE CASSAGNAC.

DISCOURS DE SA SAINTÉTÉ LÉON XIII AUX CURÉS DE ROME ET AUX PRÉDICATEURS DU CARÈME

Ce n'est pas sans une disposition de la divine Providence que l'exercice de la pénitence du carême a été institué dans l'Eglise de Jésus-Christ ; cet exercice, qui éloigne l'homme des vices et des concupiscences terrestres, le rappelle à l'esprit de la mortification chrétienne, l'élève aux choses célestes et le rend digne de participer largement aux fruits salutaires de la Rédemption. Aussi l'Eglise dit-elle à bon droit avec l'Apôtre que c'est maintenant le temps propice, que ce sont les jours de salut par excellence.

Les Pasteurs des âmes et les orateurs sacrés profitent d'une manière spéciale de ce temps très saint, et ils redoublent de sollicitude au profit de la partie du troupeau de Jésus-Christ qui leur a été confiée. Vous donc, très chers fils, à qui est échu le sort de remplir les fonctions du saint ministère dans cette auguste ville de Rome, centre du catholicisme et siège du Pontife Romain, vous devez, par vos paroles, par vos œuvres et par votre zèle, faire en sorte que ce temps du carême soit particulièrement propice et salutaire pour les Romains.

Par le fait même qu'ils se trouvent plus près du Siège de Saint-Pierre, les Romains doivent l'emporter sur tous les autres dans l'accomplissement des devoirs religieux et des œuvres d'une vie vraiment chrétienne.

Nous savons bien que Notre peuple de Rome est devenu aujourd'hui d'une manière spéciale le point de mire des impies. Nous savons que,

pour le corrompre, on multiplie ici les moyens de séduction et de tromperie. Nous connaissons les nombreux et graves obstacles qui rendent de plus en plus pénible et difficile l'exercice du saint ministère, en même temps que moins fécond votre apostolat. Mais, loin de diminuer la ferveur de votre zèle, cela doit au contraire l'accroître de plus en plus ; loin d'en être ébranlé, votre énergie doit en être animée davantage.

Et, puisque l'action et la parole des ministres sacrés, ainsi que l'enseignement la foi et l'expérience elle-même, ont d'autant plus d'efficacité qu'ils sont animés de l'esprit de Jésus-Christ, telle doit être votre constante sollicitude ; c'est-à-dire que vous devez montrer que l'esprit de Jésus-Christ vit et agit en vous, puisque Jésus-Christ est le prototype parfait des pasteurs des âmes. Sachez le prouver, très chers fils, par la ferveur de votre piété, par l'exercice des vertus sacerdotales, par la pureté de vos mœurs, par la sévère discipline de votre vie, par l'esprit d'abnégation, de sacrifice, de désintéressement, de charité, toutes vertus dont Jésus-Christ nous a laissés de si lumineux exemples. Une fois votre intelligence et votre cœur remplis de cet esprit, adonnez-vous avec une ardeur nouvelle à cultiver cette vigne mystique et privilégiée.

Vous, bien chers curés, déployez maintenant plus que jamais toutes les ressources de votre zèle pastoral, zèle patient, charitable, éclairé. Ayez souverainement à cœur par-dessus tout l'instruction religieuse de la jeunesse et l'enseignement du catéchisme aux enfants. Vous savez par expérience combien le besoin en est grand de nos jours où l'indolence ou la méchanceté de bien des parents en est arrivée au point que, non seulement ils laissent leurs enfants dans la plus complète ignorance de tout principe religieux et moral, mais qu'ils les laissent croire aussi dans la malice la plus éhontée et précoce, jusqu'à permettre impunément que, dès leurs premières années, ils s'habituent à proférer d'horribles blasphèmes, que l'on est effrayé d'entendre sortir de leur bouche. Ayez également à cœur la prospérité et le développement des associations catholiques qui sont instituées dans un bon nombre de vos paroisses.

Une fois que le respect humain, ennemi de tout bien, en aura été banni, que tous les membres qui la composent fassent librement et ouvertement profession de foi, avec le généreux propos d'honorer au milieu du monde cette noble profession par leurs œuvres vertueuses et saintes.

Mais votre action, ô orateurs sacrés, doit aussi s'unir à l'action salutaire des curés. Par la vertu et l'efficacité de la parole divine, secouez le peuple, excitez-le à la pénitence, et, à la lumière des vérités éternelles, ramenez-le à Dieu ; réfutez vigoureusement les erreurs que l'on sème aujourd'hui à pleines mains en haine de la religion, et qui, répandues avec un art insidieux, causent aux âmes des ruines immenses. Faites connaître et aimer l'Eglise ; inspirez aux fidèles

l'amour de sa loi sainte et sans tache, et persuadez-les d'apprécier, comme il convient, les bienfaits inestimables qu'elle renferme, et d'en faire leur trésor.

Unissez vos forces, ô pasteurs et orateurs sacrés. En travaillant d'un commun accord, vous recueillerez des fruits abondants de vos labeurs, et vous aurez bien mérité de la religion et du peuple romain. Que le Seigneur vous assiste et vous donne l'abondance de ses grâces, et recevez-en comme gage la Bénédiction apostolique, que Nous vous donnons à tous avec une affection paternelle.

Dieu ! Patrie ! Liberté !

Tel est le titre d'un ouvrage récent de M. Jules Simon, auquel on ne peut contester la bonne foi, tout en faisant des réserves sur les appréciations. Voici quelques passages qui touchent aux questions du jour.

Il n'y a que les fortes croyances et la pleine possession de soi-même qui fassent les grands citoyens et les grands peuples. Nous en appelons contre vous à Dieu et à la Liberté. Nous parlerons au pays et aux majorités qui nous gouvernent, des devoirs envers Dieu, que l'Assemblée constituante a proclamés en 1790, que nous, Constituants de 1848, nous avons acclamés de nouveau, au milieu de l'enthousiasme universel, et qu'on a en peur d'écrire dans la loi en 1881.

Pour toutes les questions de religion et d'éducation, nous n'oserions pas dire que le parlement subit malgré lui l'opinion du dehors. Hélas ! non. Il est plein de fanatiques qui croient de bonne foi servir la liberté en combattant la liberté religieuse. Il y a cependant, surtout au Sénat, un nombre important de membres qui votent avec les iconoclastes et pensent avec les libéraux : " Je voudrais voter avec vous, mais mes électeurs ne me le pardonneraient pas. "

L'un d'eux écrivait, il y a trois ans à un ami : " Toutes vos opinions sont les miennes ; mais vous êtes en dissidence avec notre commun parti ; je ne veux pas étes un dissident ; je regarderais une dissidence comme une désertion. "

Désertion de quoi ? Il aime mieux faire le mal avec ses amis que le bien contre eux. C'est une variété de genre. Assez nombreux ces législateurs qui, les uns par intérêt électoral, et les autres par obéissance à des chefs dont le nom révélé ne ferait pas grand honneur au troupeau, votent à la journée contre l'intérêt du pays, les droits de la liberté et leur propre conscience.

À côté d'eux, il y a, dans les deux Chambres, des ennemis prononcés du cléricalisme qui pensent que l'on marche trop vite et trop inconsidérément dans cette guerre. Parfois ils suivent le gros bataillon, par faiblesse plutôt que par aveuglement, et parfois, quand l'expédition est décidément trop absurde, ils refusent d'avancer, non pas au nom des principes, mais au nom de la prudence et d'une tactique habile. Ceux-là mêmes, peu à peu, se laisseront entraî-

ner, à moins qu'il ne se produise dans les esprits une révolution heureuse. Ils abandonneront successivement toutes leurs lignes de défense. Ils auront peur d'être accusés de modérantisme.

La question de savoir si une société d'athées pourrait subsister, était une matière de déclamation il y a un siècle. A présent, pour faire plaisir à quelques athées, on voudrait en faire l'expérience. Ce ne sera pas chose facile, puisque les inventeurs eux-mêmes reculent dès le premier jour dans l'application. Ils ne veulent pas d'écoles sans Dieu, non seulement parce qu'elles seraient funestes, mais parce qu'elles seraient désertes. Ils ôtent Dieu de la loi, pour obéir à une majorité éphémère de la Chambre des députés ; ils le mettent dans le règlement pour obéir à l'immense majorité, ou plutôt à l'unanimité du pays, et à leur conscience.

Nous pourrions nous consoler des divagations et des contradictions qu'on entend quelquefois dans les réunions populaires, et même dans le parlement, en nous disant qu'elles ne l'emportent pas sur la vérité. Sans doute la croyance en Dieu triomphera de tous ces efforts ; mais ces efforts peuvent tuer la République. Ils peuvent tuer la France. Nous savons, par de cruelles expériences, qu'il y a dans l'histoire de tous les peuples de longues périodes où les majorités se courbent quelquefois sous des minorités audacieuses.

La Terreur : tout le monde la maudissait, et tout le monde l'a subie. Même parmi ceux qui faisaient mouvoir le couteau de la guillotine, il y avait plus de lâches que de sanguinaires. On commence par trembler pour son emploi ou pour son mandat, et puis, les événements se précipitant, on tremble pour sa tête ; alors, pour la sauver, on fait tomber celle des autres. Un ami particulier de Fouquier-Tinville apprend sa nomination au poste de commissaire près le tribunal révolutionnaire. Il court chez lui pour le féliciter. Il lui serre les deux mains. " Vous voilà en état de sauver la vie à bien des honnêtes gens ! — Oui, mon ami, répond Fouquier-Tinville avec émotion ; et, pour commencer, asseyez-vous là. Voilà les premières listes. Nous allons travailler ensemble à en élaguer tout ce qui est innocent et honnête. "

Personne, ce jour-là, ne lui paraissait coupable, ni même suspect.

Il y avait sans doute dans l'Eglise française, avant 1789, de mauvais prêtres : si la Révolution n'était pas survenue, aucun d'eux n'aurait apostasié. Quelques-uns auraient causé du scandale. La plupart auraient fini par prendre les vertus de leur état. Tout au moins, ils auraient gardé les bienséances. Un jour l'Assemblée nationale décréta la Constitution civile. Le clergé se divisa aussitôt en insermentés et en jureurs. La plupart, parmi ces jureurs, trouvaient la réforme sensée et la croyaient urgente. En peu de temps, ils devinrent suspects, tout comme les assermentés. Quelques-

uns braverent les injures, les persécutions, la mort même, pour rester fidèles à leur religion et à leur vocation. Les autres multiplièrent les bassesses. Ils parlèrent en jacobins dans leurs églises ; ils se marièrent, ils apostasièrent ; ils firent trophée de leur apostasie. Leurs lettres à la Convention devinrent tellement cyniques et tellement nombreuses que Danton en fut dégoûté. Ces apostats au fond étaient des hommes qui avaient peur. Il n'y a pas d'autre secret de cette lamentable comédie.

Toute la plaine de la Convention avait peur ; cette plaine que Robespierre invoqua vainement le jour de sa mort. La France avait peur. Plus d'un proconsul, qui se vantait à la convention d'avoir exterminé les prêtres, sous la Restauration, allait à confesse. Ces gens n'étaient pas convertis, ils n'étaient pas changés. Ils étaient, en 1815, ce qu'ils avaient été en 1793 : des lâches.

Est-ce que tous les hommes enfermés dans Paris, en 1871, sous la Commune, étaient pour la Commune ? Ne parlons pas de ceux qui étaient enfermés dans Paris, puisque la plupart y étaient malgré eux : est-ce que tous ceux qui servaient la Commune, et qui tiraient le fusil pour elle, étaient, dans leur cœur, pour la Commune ? Ils tiraient, c'est-à-dire ils assassinaient pour ne pas aller en prison, et pour gagner leurs trente sous. Est-ce que la majorité des Parisiens approuvait le massacre des Dominicains, le massacre des otages, la fusillade de la rue de la Paix, l'incendie des édifices publics et des maisons des particuliers ? Même parmi ceux qui applaudissaient, il y en avait qui, dans leur fond, maudissaient. Prenez garde à la contagion de la peur. Et prenez garde aussi aux Erostrate.

Nous que vous appelez les dupes, nous croyons que les remèdes dont vous vous servez pour guérir la France ne font qu'approfondir son mal.

Nous autres philosophes, nous autres libéraux, calmes, modérés, indépendants des partis, qui ne cherchons ni les applaudissements ni le scandale, et qui voulons la paix dans l'âme de nos enfants comme dans la rue, nous n'entendons pas l'école " neutre " comme ceux qui viennent de la créer : nous croyons qu'une école est assez neutre si elle permet à un athée qui s'y trouvera par hasard, sur cent élèves croyants, de sortir pendant qu'on explique leur croyance aux quatre-vingt-dix-neuf autres.

Nous n'entendons pas comme eux le rôle de l'Etat ; nous croyons qu'il ne peut garantir les droits et punir les crimes sans admettre une justice éternelle, et par conséquent, un Dieu qui en est la source.

Nous n'entendons pas comme eux l'intérêt de la société ; nous croyons que le pain et le soleil ne sont pas plus nécessaires à nos corps que l'amour et la doctrine ne le sont à nos âmes.

Epris comme comme nous le sommes de la liberté, nous ne voulons pas qu'on nous impose une loi, nous voulons encore moins qu'on nous

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

7 Mars 1883—No 1

LE

DERNIER CHEVALIER

Par PAUL FÉVAL.

I

M. JOSEPH ET M. NICOLAS

Le roi était malade un peu ; madame la marquise de Pompadour avait " ses vapeurs ", cette migraine du XVIII^e siècle dont on s'est tant moqué et que nous avons remplacée par la névralgie, les médecins, pour leur commerce, étant obligés, comme les tailleurs, de trouver sans cesse des noms nouveaux aux vieilles choses. Sans cela, à quoi leur servirait le grec de cuisine qui les gonfle ?

M. le maréchal de Richelieu, toujours jeune, malgré ses 62 ans bien sonnés, se trouvait incommodé légèrement d'un rhume de cerveau, gagné l'année précédente dans le Hanovre. Lors de la signature du traité de Kloster-Seven, qui sauva l'Angleterre, rétablit les affaires de la Prusse, et commença la ruine de la France. Quel joli homme c'était, ce

maréchal ! Et que d'esprit il avait ! M. de Voltaire, qui ne l'aimait pas tous les jours, disait de lui : " C'est de la quintessence de Français ! " Bon M. de Voltaire ! Il ne flattait jamais que nos ennemis.

Si vous me demandez comment le rhume de cerveau du maréchal durait depuis tant de mois, je vous répondrai par ce qui se chantait dans Paris :

Armand acheta sa pelisse,
(Dieu vous bénisse !)
Avec l'argent
De Cumberland...

Et encore :

Armand, pour paver le maçon,
Godille frotte, pompon,
Se fit trouver bien pauvre,
Pompon, frotteillon,
Sans la pêche de ce poisson
Qu'il prit dans le Hanovre...

Vous le connaissez bien, le délicieux coin de rue qui sourit sur notre boulevard, et qui porte encore le nom de " Pavillon de Hanovre. " Ce nom fut la seule vengeance de la France contre le général d'armée philosophe, qui vainqueur, et tenant l'Europe dans sa main frivole, avait pris la plume au lieu de l'épée, et signé un reçu au lieu de livrer une bataille.

Mais que d'esprit et quel joli homme ! Le pavillon de Hanovre coûta deux millions. La France en " faillit crever, " selon l'expression un peu crue de l'abbé Terray ; mais

Armand, le cher Armand vécut jusqu'à cent ans, toujours galant, toujours guilleret, de plus en plus philosophe, et, pour employer son style trouillard, " n'ayant pas encore renoncé à plaisir. " Il était né coiffé. Il mourut la veille même de la révolution qui l'aurait gêné dans ses habitudes, et Beaumarchais dit de lui ce mot, qui ne fut pas trouvé cruel : " Fleur de décrépitude ! "

Mais ce n'était pas seulement ce pauvre roi Louis XIV, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour et Armand du Plessis, maréchal duc de Richelieu, qui ne battaient que d'une aile, le dauphin, père de Louis XVI, veillait, malade qu'il était déjà lui-même, auprès du berceau de son troisième fils, le comte d'Artois, depuis Charles X, condamné par les médecins. Sa femme, Marie-Joséphine de Saxe, ne devinait certes pas encore les angoisses de son prochain veuvage ni les soupçons sinistres qui devaient entourer sa propre agonie ; mais elle avait la crainte instinctive, j'allais dire le pressentiment du poison, car elle fit visiter en secret le comte d'Artois par le Breuille, médecin de madame Adélaïde, pour s'assurer qu'il n'était pas empoisonné.

M. de Bernis faisait ses malles de premier ministre partant, supplanté qu'il était par son protégé, M. de Choiseul-Stainville, partisan de la

guerre à outrance, destiné à conclure une désastreuse paix. M. de Bernis savait chanter le champagne et l'amour. Quoiqu'il prit sa retraite le sourire aux lèvres, vous ne pouvez pas le supposer content.

Les parlements, corps respectables, grondaient, remontraient, résistaient, travaillant de tout leur cœur à la révolution qui allait leur couper la tête ; les philosophes donnaient des coups d'épingle à l'immensité de Dieu ; les poètes faisaient de lamentables tragédies ou de petits vers honteux ; Voltaire, qui, par le miracle des " patriotes, " déchirait sa patrie dans les billets doux qu'il écrivait au Prussien, et crachait sur la religion avant de lui demander grâce par devant notaire ; la compagnie de Jésus, sapée par Judas franc-maçon ou janséniste, tremblait sur la base énorme de sa puissance ; le commerce était ruiné par la piraterie anglaise ; la cour s'ennuyait, rassasiée de plaisirs ; les campagnes avaient faim, et la ville... Mon Dieu, la ville trouvait moyen de s'amuser.

Ah ! certes oui, la ville s'amusa, la ville venait d'apprendre la désastreuse défaite de Rosbach, et la ville fredonnait, avec tout l'esprit de l'univers qu'elle avait déjà et qu'elle pense avoir gardé, des couplets détestables où le brave Soubise était bafoué de main de maître :

Soubise dit, la lanterne à la main :
" J'ai beau chercher, où donc est mon armée ?
Elle était là, pourtant hier matin,
S'étant-elle donc en allée en fumée ?
Je l'ai perdue et suis un étourdi.
Mais attendons au grand jour, à midi...
Que vois-je ? O ciel ! ah ! mon âme est ravie,
Soudain heureux ! la voilà ! la voilà !
Mais, ventrebien ! quid donc avons-nous là ?
De me trompant, c'est l'armée ennemie "

Il y avait du vrai là-dedans : Soubise s'était laissé surprendre. Le grand Frédéric, méritant, cette fois, les caresses de Voltaire, venait de donner la mesure éclatante de son génie. Acculé comme un sanglier aux abois, cerné par une meute de cent dix mille soldats, il s'était ruc avec ses hommes de fer, au nombre de trente mille seulement, mais bardés de pied en cap dans cette armure enchantée qu'on nomme la discipline, sur le quartier français-bavarois, où la discipline manquait.

Là, ils étaient plus de soixante mille, mais de races différentes, méprisant la science d'obéir, et se fiant à leur multitude.

Le sanglier passa, laissant sur sa route rouge dix mille décosus. En une seule journée, le vaincu, le perdu, l'écrasé qui larmoyait dans sa correspondance avec Voltaire sur son prochain suicide, se redressa au faite de la puissance, et l'Europe, retournée de pile à face se prosterna, devant lui.

Et Paris se tordit de rire en s'égoïllant de chanter, pendant que la France maigrissait, maigrissait, affa-

mée et humiliée.

C'est bien bon de chanter et de rire ! L'Angleterre, qui chante peu, et qui ne rit jamais, prenait à nos dépens un superbe embonpoint. C'était pour elle que Frédéric avait du génie. Elle fourrait dans ses poches profondes nos flottes de guerre et de commerce, nos comptoirs et nos colonies, que nous abandonnions à leur sort avec gaieté. Nous perdions l'Inde, faute d'y envoyer des secours ; nous faisions mieux, nous martyrisions ceux qui avaient voulu conquérir ces merveilleux climats au profit de la France. La Bourdonnaye et Dupleix mouraient chez nous de honte et de misère, en attendant que la dure vaillance de Lally-Tollendal fut récompensée par la main du bourreau.

Et Montcalm, l'héroïque, implorait vainement les quelques hommes et les quelques écus qui nous auraient assurés le Canada, cette France nouvelle, peuplée de Français-et-demi, où le " vertueux " Washington pré-ludait à sa carrière, incontestablement belle, par l'assassinat d'un gentilhomme français qui était, dit-on, un peu parent de M. le marquis de la Fayette (1).

(1) Washington, alors major au service de l'Angleterre, fit tirer en pleine paix sur M. de Jumonville de Villiers, qui avait l'épée au fourreau et portait en outre le drapeau parlementaire. La première riposte appliquée au nom du très illustre libérateur des Etats-Unis par les gazettes européennes n'est-elle-ci : *Cochin*. Le fait est constaté (en A. 1791).

A suivre

impose une négation. Dans la lutte que nous avons entreprise contre une tendance funeste, nous ne nous laisserons ni pousser ni entraver.

Vous en appelez à l'uniformité dans la négation : nous aimons mieux la différence, qui est la liberté, et la croyance, qui est l'homme.

JULES SIMON.

SOMMAIRE

France.
Discours de Sa Sainteté Léon XIII.
Dieu ! Patrie ! Liberté !
FESTIVITÉ. — Le dernier chevalier. A suivre.
Le vote.
Informations.
Institut Canadien.
Législature provinciale.
Correspondance d'Ontario.
Résumé des dépêches.
Amérique.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Huile astrale. — C. Peverley.
Avis aux entrepreneurs. — Ernest Gagnon.
Machines à vendre. — J. A. W. Reid.
Terre à vendre ou à louer. — E. A. Dery.
La compagnie du Chemin de Fer du Nord. — W. E. Blumhart.

CANADA

QUÉBEC, 7 MARS 1883

Le règlement

L'intérêt sur les \$350,000 dollars que la Corporation va octroyer à la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean est de \$15,000 au lieu de \$21,000.

La compagnie s'engage à payer cet intérêt à partir d'aujourd'hui jusqu'en 1889, c'est-à-dire pendant six ans. Ce sera donc un fardeau de moins qui allégera d'autant les intérêts encourus que nous avons à payer annuellement.

Le vote sur le règlement continue toujours à être favorable à la Compagnie. Nul doute qu'il sera adopté non seulement par la majorité, mais par la totalité des votants.

Etat des polls à 1.30 P. M.
Pour..... 193
Contre..... 5
Majorité..... 188

INFORMATIONS

M. l'abbé Tétu, de l'archevêché de Québec, est arrivé à Halifax lundi après midi à bord du *Circassian*.

L'abondance des matières nous a empêché de publier plus tôt l'article de l'Institut Canadien.

M. Chapleau laissera la Californie, dès cette semaine, pour prendre son siège à Ottawa.

On le dit parfaitement rétabli.

L'Electeur dit que la résignation de M. Billy, M. P., comme magistrat du District pour le comté de Rimouski, est depuis quelques jours entre les mains du gouvernement.

M. Stephens, le président du syndicat du Pacifique Canadien a publié dernièrement une lettre dans le *Times* de Londres, au nom du syndicat, dans laquelle, il demande au gouvernement impérial s'il veut se charger des frais de passage de mille émigrants Irlandais pour le N.-Ouest, en mai et juin prochains, que le syndicat fera à chaque famille de ces émigrants une concession gratuite de 160 acres des meilleures du Nord-Ouest.

De plus la compagnie du Pacifique et les compagnies de colonisation avanceront aux émigrants les capitaux nécessaires pour commencer l'exploitation de ces terres.

Le procès de canonisation de la Rvde Sœur Bourgeois vient d'entrer dans une nouvelle phase. Lundi dernier, on a procédé, à l'évêché, à l'ouverture des Lettres Rémissoriales de S. Congrégation des Rites, déléguant Mgr l'évêque de Montréal, son vicaire général et quatre autres juges par eux nommés, à commencer le procès apostolique de *jamis sanctitatis* etc.

Institut-Canadien

Un ami nous disait l'autre jour : « Evidemment l'Institut-Canadien a de la vogue » ; il disait vrai. Tout notre Québec en est fier et lui accorde sa meilleure sympathie. Le patronage du clergé lui est assuré ; plusieurs prêtres distingués se sont inscrits parmi ses membres ; nos orateurs jeunes et vieux sont heureux de lui apporter le concours de leur talent.

De toutes les parties de la ville on vient à ses séances comme à une fête ; quand il s'y fait une conférence nos salons sont vides.

L'Institut-Canadien a déjà vu de beaux jours ; l'avenir lui en réserve de plus beaux encore : c'est notre confiance et notre espoir.

Nous ne saurions trop féliciter son distingué président M. Chouinard. N'est-ce pas grâce à lui en effet, grâce à son zèle infatigable que cette société littéraire a pris dans ces derniers temps un essor nouveau ? C'est lui qui a réussi à la rendre propriétaire du splendide édifice que tous admirent, sanctuaire où les beaux-arts, les sciences et les lettres se sont donné un si cordial rendez-vous.

M. Chouinard est président actif ; il porte admirablement le nom de sa charge.

C'est vraiment le type de l'homme laborieux et dévoué ; se dépenser est pour lui un besoin. Nul sacrifice, nulle démarche ne lui coûte lorsqu'il s'agit de rendre service ou d'accomplir une œuvre utile.

Il est patriote autant qu'on peut l'être ; le patriotisme a été jusqu'à présent l'âme de presque toutes ses entreprises. Qui ne sait que nous lui avons dû en grande partie le succès de notre grande fête nationale du 24 juin 1880 ? C'est lui qui en a conçu et rédigé l'admirable programme. Que de fatigues ne s'est-il pas alors imposées ! Que de centaines de lettres il a écrites ! Mais la fatigue lui importait peu, il travaillait pour le bien et la gloire de la patrie.

Mardi dernier, 27 février, M. G. Stewart, rédacteur du *Chronicle* donnait à l'Institut une conférence remarquable sur la vie et les œuvres de Longfellow. M. Chouinard vint après lui, célébrer les louanges de l'immortel auteur d'*Evangeline*. Il le fit d'une voix qui trahissait l'émotion de son cœur. Son discours fut un chant ; en voici les dernières paroles :

« Dans un siècle qui se piquera d'être aussi reconnaissant que le nôtre, on célébrera sans doute quelque centenaire de Longfellow. Tout ce qui s'honore de vivre sous les drapeaux de l'empire britannique se lèvera dans l'allégresse, et les enfants les plus éloignés de la vieille Angleterre et de la jeune république américaine se réuniront sur quelque point du globe terrestre. Comme au tombeau de Marc-Aurèle, les délégués de tout l'univers viendront apporter à la cendre du poète américain le tribut de leurs hommages et de leur admiration. Mais, de toutes les voix qui se feront alors entendre, il n'y en aura pas de plus douce, ni de plus reconnaissante, que celle des représentants de la vieille Acadie, qui apporteront les regrets et les éloges de cent mille familles, glorieuse couronne du peuple acadien réhabilité, ressuscité. Avec quel enthousiasme ne diront-ils pas : « Béné soit le poète immortel qui, le premier de sa race, a su accomplir la grande œuvre de notre réhabilitation aux yeux de l'univers, qui nous a vengés des mensonges de l'histoire, et qui, en chantant la douceur, les vertus, les souffrances d'*Evangeline*, a versé sur nos plaies un baume consolateur, nous a fait espérer davantage en Dieu, et nous a fait aimer encore plus la patrie et la liberté. »

Ce discours ainsi que le beau travail de M. Stewart doivent être publiés, paraîtront, en une même brochure. Nous les conserverons comme un précieux souvenir de la fête donnée à l'Institut en l'honneur du grand poète américain.

LEGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Québec, 6 février 1883.

Présidence de l'honorable M. L. O. Taillon.

L'honorable M. MOUSSEAU propose que les mesures du gouvernement aient la priorité, le mercredi, pendant la session afin d'abréger la session autant que possible et de diminuer ainsi les dépenses de la province.

L'honorable M. IRVINE propose un amendement que la Chambre ne peu pas se rendre au désir du gouvernement parce qu'il y a encore sur le procès-verbal trop de projets de loi qui demandent une étude sérieuse.

L'amendement est mis aux voix.

Ont voté pour — MM. Mercier Joly, Stephens, Marchand, Irvine, Sheyn, Cameron, Demers, Bernard, Gagnon, McShane, Laberge, Rinfret et Bernatchez — 14.

Ont voté contre — MM. Mousseau, Wurtelle, Lynch, Blanchet, Garneau, Flynn, Robertson, Beauchamp, Gauthier, Picard, Brousseau, Dorais, St-Hilaire, Frégeau, Owens, Bergevin, Deschênes, Nantel, Archambault, Asselin, Desjardins, Paquet, Faucher de Ste-

Maurice, Marcotte, Leblanc, Caron, Robillard, Leduc, Martin, Martel, Poulin, Richard, Trudel, Desaulniers, Sawyer, Thornton, Audet, Casavant, Beauvillier, Marion, Duhamel, Charlebois, Lavallée, Duckett, Carbray et Poupore — 46.

La proposition principale est adoptée d'après le même vote.

L'hon. M. WURTELE propose que la Chambre se forme en comité général pour considérer le budget.

L'hon. M. MARCHAND prend alors la parole et continue le débat sur le budget jusqu'à 6 heures.

SÉANCE DU SOIR

On reprend le débat sur le projet de loi de colonisation générale et d'exploitation.

M. GAGNON s'oppose à l'adoption de ce projet de loi parce que les pouvoirs accordés à cette compagnie sont trop étendus, et il propose, appuyé par M. Mercier qu'il soit renvoyé à six mois.

Après un incident d'une heure, causé par des paroles sévères prononcées par M. F. X. Archambault contre les détracteurs de M. Sénécal le débat sur le projet de loi est ajourné.

Le débat sur le budget est repris. L'honorable M. MARCHAND s'attaque surtout à la vente du chemin de fer du Nord et à l'émission des mandats spéciaux.

Il propose, appuyé par l'honorable M. Joly, qu'au lieu de former un comité des subsides, « cette chambre regrette que le règlement final et l'adoption des comptes de l'administration du chemin de fer Q. M. O. et O. n'aient pas encore eu lieu, malgré l'importance pour cette chambre de connaître exactement ce qui revient à la province après le règlement final de ces comptes. »

Le vote est pris sur cet amendement, 14 sont pour et 42 contre. Majorité pour le gouvernement 28.

La motion de l'hon. M. Wurtelle est adoptée sur la même division.

La chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de l'honorable M. Garneau, et adopte les items 2, 3, 4, 5 et 6.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich, 22 février 1883.

Monsieur le Rédacteur,

L'heureux mouvement qui vient de se produire dans les différentes sociétés de Saint-Jean-Baptiste du comté d'Essex, paraît être aujourd'hui à l'ordre du jour. Partout où se trouvent quelques groupes de Canadiens, on remarque une sorte de réveil national, une tendance aux assemblées publiques, où chacun se rend, et où tout le monde prend le plus grand intérêt aux questions qui y sont traitées.

Nous ne pouvons nous dispenser de nous attacher tout particulièrement à suivre cet élan vraiment religieux et national, et d'en faire le sujet principal de nos premières correspondances, persuadé que les Canadiens trouveront, dans ces relations, des renseignements du plus haut intérêt, au point de vue des traditions qu'il leur importe de conserver. Ces réunions, de l'avis de tous, ont un but essentiellement grand et fort louable : elles sont appelées à augmenter la considération dont la race canadienne jouit de la part des nationalités voisines. C'est dire assez que l'œuvre de ces réunions est toute patriotique, et que dès lors elle doit intéresser toutes nos populations.

Après Tecumseh, dont nous avons parlé dans le dernier numéro de votre journal, c'est la population de la Pointe-aux-Roches, paroisse de l'Annonciation, qui a voulu avoir son jour de fête. Le pays en gardera un ineffable souvenir.

Le jeudi 15 février courant, dans cette localité, rendez-vous était donné aux populations voisines qui y sont accourues avec un empressement au delà de toute attente. La paroisse de Rescum avec son zélé pasteur, M. l'abbé Lorion, celle de la Belle-Rivière, ainsi que celle de Saint-François y étaient nombreusement représentées.

Sur une invitation bienveillante et toute spéciale de la part de la société de la Pointe-aux-Roches, notre président de la société de Sandwich et de Windsor avait été très instamment prié d'engager M. l'abbé Casgrain à se joindre à une délégation chargée de soumettre à cette assemblée le projet d'une grande convention pour l'été prochain.

A la gare d'arrivée, vers les trois heures de l'après-midi, quand nos délégués descendaient du train on fut témoin d'un spectacle vraiment grandiose. Un corps de musique habilement dirigé ; les officiers et les membres de la société de Saint-Jean-Baptiste avec leurs insignes, une foule se pressant sur la place avec un maintien respectueux ; le tout formait un ensemble imposant qui a agréablement frappé les spectateurs.

Dans un ordre admirable, le cortège s'est aussitôt mis en marche avec l'entrain des airs si bien exécutés de la fanfare, et s'est dirigé vers le lieu de la

réunion, où M. Aubry, président de la société de Saint-Jean-Baptiste, a fait une adresse de circonstance et des plus heureuses, à M. l'abbé Casgrain qui en quelques mots, a répondu avec la bonne grâce et la courtoisie qui le caractérisent. Ensuite il fut convenu que l'assemblée se retirerait pour se rendre de nouveau au même lieu à sept heures du soir, où étaient alors attendus les habitants du voisinage.

L'observateur a pu être frappé du mouvement d'arrivée de toutes les familles canadiennes venues, pour un certain nombre d'elles plus de dix milles. Dès la tombée de la nuit, les rues du village étaient remplies de la foule, que l'on a pu évaluer à plus de cinq cents personnes.

A sept heures tout le monde était réuni à la réunion où le plus profond silence a régné, et où la plus grande attention se lisait sur le visage de tous.

M. Aubry, président de la société de Saint-Jean-Baptiste, fut prié d'accepter la présidence de l'assemblée qu'il déclara aussitôt ouverte par une courte allocution où il fit remarquer combien il était avantageux, pour la population canadienne de se former en associations et quels heureux résultats on peut espérer de la société de Saint-Jean-Baptiste, si les Canadiens consentent à s'y enrôler en grand nombre, et à assister régulièrement aux séances. Nous ne saurions trop féliciter M. Aubry pour la manière dont il a su faire les choses, tant pour l'organisation de la réception, que pour la direction de l'assemblée. Sans l'abondance des matières dont nous avons à rendre compte, nous nous serions fait un devoir et un plaisir de publier l'allocution qu'il a si gracieusement adressée à M. l'abbé Casgrain. Nous sommes persuadés que nos lecteurs auraient été enchantés de l'avoir sous les yeux.

M. l'abbé Villeneuve, le digne et vénéré curé de la paroisse, se contenta de faire connaître à l'auditoire M. l'abbé Casgrain, faisant remarquer à ses paroissiens que c'était pour eux une bonne fortune de l'entendre.

Pendant une heure et demie il tint ses auditeurs sous l'impression de mouvements vraiment enthousiastes ; jamais nous ne l'avons vu plus heureux dans les accents de la voix, comme dans les élans du cœur. A certaines conclusions ses instances furent des prières qui arrachaient les plus vives émotions à l'assistance. Il n'est pas possible de rendre l'expression avec laquelle il a demandé aux Canadiens de s'attacher au sol, aux terres de leurs pères. Avec une énergie et une attitude capables de briser les cœurs les plus endurcis, il a prié en grâce les familles canadiennes de garder, comme un dépôt sacré, la langue française qui est, après la religion, le titre le plus glorieux qu'elles tiennent des traditions de leurs ancêtres. Plus de langue française chez les Canadiens, plus de religion catholique, la plupart du temps, a ajouté l'orateur. Renier sa langue, c'est commencer à renier sa foi !

Il ne nous est pas possible non plus de relever, dans leur ensemble, tous les points sur lesquels a insisté M. l'abbé Casgrain pour engager nos populations agricoles à rester inviolablement attachées aux travaux des champs, les seules occupations vraiment moralisatrices. La terre paternelle, a-t-il dit encore, est une des plus puissantes garanties des principes religieux, comme elle est la sauvegarde de toutes les vertus publiques, de toutes les traditions nationales.

A plusieurs reprises, l'orateur a voulu mettre fin à son discours, dans la crainte d'être trop long, mais l'assemblée, à chaque fois, insista pour que rien ne fût abrégé.

Après que M. l'abbé Casgrain eut terminé et que la fanfare eut joué un air de musique, un charmant enfant, âgé de sept ans, le fils de M. Aubry, président, tenant une croix à la main, se présenta en face de l'assemblée, et d'un ton admirable, il fit la petite adresse suivante que nous nous faisons un plaisir de reproduire textuellement :

Messieurs,

« L'hommage que vous me faites d'adresser la parole devant vous, sera certainement pour moi un des plus beaux souvenirs de mon enfance. En regardant autour de moi, je me demande pourquoi cette belle réunion de la Saint-Jean-Baptiste ? Il est toujours bon, Messieurs, d'appartenir à quelque association, pourvu qu'elle ait un but juste et honorable. Telle est la société dont vous faites partie : car le but de son établissement est la conservation de notre religion, de notre langue, de nos traditions. Je fais donc des vœux pour qu'elle prospère et s'étende de plus en plus autour de vous. Je vous remercie très cordialement, Messieurs, de la bienveillante attention que vous m'avez prêté en vous assurant que je me ferai un devoir de m'enrôler, comme membre de votre société des que l'âge me le permettra. »

Alors l'enfant, élevant et agitant gracieusement la croix, cria, avec l'ex-

pression de la naïveté enfantine : Vive la Saint-Jean-Baptiste ! vivent les Canadiens ! vive le Canada !

Après un nouvel air de musique, M. Hippolyte Girardot fut prié, par l'assemblée tout entière, de vouloir prendre la parole à son tour. Avec courtoisie, il sut faire remarquer qu'il n'était pas possible d'ajouter aucun intérêt, aux questions qui avaient été si habilement et si complètement traitées, il se contenta d'exposer brièvement ses principes religieux, ses affections nationales, sentiments qu'il se croyait obligé de faire connaître au public, attendu qu'il vient d'être chargé de la correspondance du Journal choisi tout particulièrement pour soutenir les intérêts religieux et nationaux des canadiens d'Ontario. En félicitant nos populations du bon esprit qui les distingue, il exhorta la nationalité canadienne à ne point dévier des vieilles traditions qu'elle tient de la France, dont le Canada est la plus religieuse, la plus française, la plus patriotique des nombreuses colonies fondées par cette nation mère.

Puis ensuite, au nom de notre délégation, il remercia chaleureusement, et les dignes et dévoués prêtres qui avaient bien voulu honorer l'assemblée de leur présence et la Société de Saint-Jean-Baptiste de la Pointe-aux-Roches pour sa cordiale et magnifique réception. Il remercia également la fanfare dont le concours avait donné un si brillant éclat à la réunion, ainsi que toutes les populations accourues pour prendre part à cette splendide démonstration.

M. Saint-Jean, président de la société Saint-François, a bien voulu aussi intéresser l'assemblée par des réflexions infiniment attrayantes et toutes d'à propos.

Il est vraiment regrettable de ne pouvoir épuiser, dans cet article déjà long, les détails capables d'édifier vos lecteurs. L'heure était très avancée dans la nuit, M. Aubry a déclaré la réunion terminée, et chacun s'est retiré aux accords de la musique dont l'exécution fait le plus grand honneur, et au chef habile et aux membres exécutants. La satisfaction se remarquait sur les physionomies comme dans toutes les conversations individuelles.

Le 15 février 1883 restera un jour mémorable pour la paroisse de la Pointe-aux-Roches.

Hpte GIRARDOT.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 6 mars 1883.

Quelques difficultés surgissent à propos de l'usage du manuel de morale de M. Compayré dans les écoles, et de l'opposition du clergé.

À la chambre des députés, M. Clémenceau s'est prononcé en faveur de la révision de la Constitution. M. Ferry s'y oppose, et, sur la proposition du président de la chambre, une motion de confiance dans le gouvernement est votée par 307 voix contre 182.

ANGLETERRE

Londres, 6 mars.

La chambre des Lords a nommé une commission d'enquête sur les effets de la Loi Agraire en Irlande.

M. Casey, ami de Byrne, s'est rendu au Havre (France), pour faire visite à Walsh. On pense que Byrne sera mis en liberté aujourd'hui.

La police de Liverpool a saisi un grand dépôt de fusils et de baionnettes.

Par suite du mauvais temps, on signale la perte de 6 vaisseaux sur les côtes d'Angleterre ; 5 personnes ont péri. La tempête s'est étendue aussi en Écosse, où de nombreux accidents se sont produits.

On signale l'incendie d'une filature à Dundee, et un autre incendie à Wrotham-Park.

ALLEMAGNE

Berlin, 6 mars.

Le général Blumenthal est nommé ministre de la Guerre.

Le prince Gortschakoff, ex-chancelier de Russie, est à Baden-Baden, gravement malade.

On a arrêté à la frontière belge un étudiant russe à l'Université de Liège porteur de 12 000 francs ; on pense que c'est un agent socialiste.

Les autorités du Schleswig renvoient du territoire les jeunes danois qui refusent de servir dans l'armée allemande.

HOLLANDE

A Scheveningen, deux vaisseaux ont été brisés par la tempête, et 14 personnes se sont noyées.

AMÉRIQUE

L'engloutissement du vapeur Yazoo-City a entraîné la mort de 18 personnes.

Dans l'Arkansas, l'eau monte toujours, et les populations s'enfuient sur les hauteurs ; la pluie est continue ; on mande d'Hélena que plusieurs personnes ont péri.

A Boston

Dernièrement, M. Souvielle, de Paris ex-aide chirurgien de l'armée française a reçu les visites de plus de 2500 médecins et malades, qui firent usage de sa merveilleuse invention « le Spiromètre » pour la guérison du Catarrhe, Surdité Catarrhale, Bronchite, Asthme, et toutes les maladies de la gorge et des poumons ; ceux qui ne peuvent se rendre à ses offices pourront être guéris en adressant par lettre M. Souvielle, ex-aide Chirurgien de l'armée Française, 13, Carré Philippe, Montréal, ou 173, Rue Church, Toronto, offices pour le Canada, où des spécialistes Français et Anglais, sont à la disposition des malades.

Détails complets envoyés sur réception d'un timbre de poste.

Les médecins et les malades sont invités à essayer le Spiromètre gratis aux offices.

13 juillet 1882-Jan.

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le mercredi 7 mars 1883, 28e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le vendredi 2 mars, à 0 heure 42 minutes du matin.

Le jour dure 11 heures 25 minutes, et la nuit 12 heures 35 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 29 minutes, passe au méridien à midi et 11 minutes, et se couche à 5 heures 54 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 38 degrés et 0 dixièmes.

La Lune s'est levée aujourd'hui à 5 heures 11 minutes du matin, et se couche à 4 heures 25 minutes du soir.

TEMPÊTE. — Est-ce la tempête annoncée par Wiggins ? toujours est-il, que nous l'avons bonne.

On a hissé les signaux de tempête sur les côtes de la nouvelle Écosse.

Dans le port de Gloucester, Mass les pêcheurs sont terrifiés. Plusieurs navires ne peuvent trouver d'équipages. Il y aura des pertes considérables occasionnées par ces retards.

UNIVERSITÉ LAVAL. — Demain soir, conférence par l'honorable A. B. Routhier. Sujet : *La Société Domestique*. — II. *Le Divorce*.

LE CHEMIN DE FER DU NORD. — On se plaint beaucoup des lenteurs de la gare du Palais, ainsi que de la gare elle-même qui est peu éclairée.

LE CRÉDIT FONCIER. — On nous assure que le Crédit Foncier franco-canadien doit déclarer bientôt un dividende de 3 à 3 1/2 pour cent. C'est un résultat assez satisfaisant pour une institution financière qui n'en est encore qu'à ses débuts.

L'ÉGLISE DE FRASERVILLE. — Des architectes ont déclaré que les murs de l'église de Fraserville récemment incendiée étaient solides. Les contribuables ont décidé de rebâtir sans délai, et des soumissions doivent être demandées sous le plus court délai. On s'attend de rentrer dans l'église même des cet automne.

L'esprit d'entreprise, comme on le voit, ne fait pas défaut chez les citoyens de la Rivière-du-Loup.

MALADE. — Nous apprenons avec douleur que le juge J. J. Loranger, à Montréal, est indisposé.

INTÉRESSANTES LECTURES. — En dépit de la tempête, il y avait foule hier à la Salle de l'Institut Canadien. Le discours d'ouverture par le lieutenant Colonel Rhodes, président de la Société Géographique, et la lecture de M. N. A. Comeau sur la géographie du Nord de la Province de Québec, ont charmé l'auditoire. À la fin de la séance l'honorable Gédéon Ouimet a proposé, dans un langage éloquent, des remerciements aux deux orateurs. M. E. F. Fletcher appuya la motion.

COLLECTION DE LIVRES. — M. Faucher de St-Maurice a acheté pour \$700 de livres à l'encan de la bibliothèque de M. O'Callaghan, à New-York.

Ces livres seront placés dans la bibliothèque de l'Assemblée législative, et formeront une collection à part sous le nom de collection O'Callaghan.

JOURNALISME. — Un nouveau journal littéraire vient de paraître à Montréal.

Son nom est le *Figaro* et ses rédacteurs sont MM. Buies, Provencher et Achim.

M. L. H. Taché est le fondateur de ce journal.

POURSUITE. — Le collège des médecins de Québec vient d'intenter une action au montant de \$100 en pénalité pour pratique illégale de la médecine contre un nommé J. Bte. Guay, de St-Gervais.

PAVILLON DES PATINEURS. — Courses annuelles, hier soir.

Les courses annuelles ont eu lieu hier soir. La glace était bonne, mais le froid excessif a empêché beaucoup de monde de se rendre au Pavillon des Patineurs. Madame Young et madame Percy Dean ont distribué les prix.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de publier les noms des heureux concurrents.

AMENDEMENTS A LA CHARTE DE LA CITÉ. — L'Assemblée de la chambre de Commerce se réunissait hier à la salle de commerce.

Parmi les personnes présentes étaient MM. Welch, Renaud, Lemoine, Graham, Robinson, Hossak, Huot, Bennett, Laird, Masson, Oliver, Lee, Lemieux, etc., etc. Le président de la Chambre de Commerce M. H. W. Welch, annonce que l'on commencera à la huitième clause de la charte.

M. Lee demande que l'on considère de nouveau la quatrième clause, M. G. Robinson appuie la motion. Après quelques remarques la clause No 4 est rejetée.

Proposé par M. Jean-Baptiste Renaud, M. J. Carrel appuya la motion, que jusqu'à ce qu'on ait fourni à un comité nommé par le Bureau de Commerce un état détaillé du revenu et de la dépense de la Corporation ainsi que des finances de la ville, toute

l'opposition possible soit faite au projet de loi pour l'imposition de nouvelles taxes.

Adopté. M. James Carrel propose, M. Masson appuyant la motion, qu'un comité soit formé pour s'enquérir de la position financière de la Corporation.

Adopté. L'Assemblée s'ajourne à 2 40 h. P. M. à vendredi prochain.

EN PRISON.—Madame Hickey n'ayant pas payé ses \$25 d'amende, passera deux mois en prison.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.—La nuit dernière, le feu prit à une petite maison contenant l'engin qui fait marcher la tannerie de M. Targoon et la manufacture de souliers de MM. March et Folley.

Les hommes de la brigade maîtriseront bientôt les flammes. Les dommages sont peu considérables.

ÉPILE ASTRALE.—Nous attirons l'attention des lecteurs sur l'annonce de M. C. Peverley. L'utilité pratique de cette Huile Astrale mérite l'attention des citoyens.

ARRÊSTATION.—M. Joseph Boivin, marchand, du Pont Rouge, comté de Portneuf, a été arrêté par le détectif Bolger, sous accusation d'avoir volé une boîte de thé et autres effets à la station du Pont Rouge.

PERDU.—Depuis la Basilique jusqu'à la rue St-Jean chez Madame DeBlois, un pendentif d'oreilles en argent.

Récompense pour celui qui le rapportera au bureau du Courrier du Canada.

ONGUENT ET PILULES DE HOLLOWAY.—Dans toutes les douleurs extérieures, les inflammations ou irritations, plaies, ulcères ou autres maux de ce genre, on peut employer, avec les meilleurs résultats, les remèdes du professeur Holloway. L'onguent agit au dehors pendant que les pilules font leur effet en dedans, en purifiant le sang, renouvelant le système et opérant ce bien-être que l'on constate à chaque fois qu'on s'en sert en suivant les prescriptions. Jamais l'onguent et les pilules de Holloway n'ont produit aucun mauvais effet; au contraire, en maintes circonstances, ils ont préservé de bien funestes conséquences, ou ont fait disparaître des maladies qu'aucun autre remède n'avait pu guérir.

—A tous ceux qui souffrent d'épilepsie, de crampes et de maux de nerfs, nous recommandons instamment la méthode si universellement connue et quasi miraculeuse du Prof. Dr Albert, Paris, 29, Avenue de Wagram. Que tous les malades s'adressent donc à lui avec confiance et beaucoup d'entre eux retrouveront la santé qu'ils désespéraient jamais recouvrer. Traitement par correspondance, après communication de l'histoire détaillée de la maladie. Monsieur le Prof. Dr Albert, n'accepte les honoraires qu'après constatation des résultats sérieux.

On reconnaît universellement que les Pilules Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches, couronnées de succès, et d'usage fréquent qu'on fait des Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouvent qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur efficacité intrinsèque et de leur puissance curative, toutes autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, et elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquelles il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'efficace.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S. A., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens. Québec, 31 juillet 1882—lan. S

Mères! Mères! Mères!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMAN DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 26 janvier 1883—1 an

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang, promeut le bon sang, son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Les visiteurs à Montréal

Il est très important pour tous ceux qui doivent aller visiter Montréal de savoir que l'hôtel le plus central et le mieux tenu de Montréal est sans contredit le splendide Hôtel Richelieu. On trouve à ce magnifique établissement tout le confort désirable à des prix très réduits.

La salle à dîner de cet hôtel est un vrai bijou en son genre : elle est élégamment garnie en gravures, artistiquement décorée de peintures du plus beau choix.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont appréciés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Quant à ce qui regarde le service, on saurait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude.

M. Durocher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie digne d'éloge, à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel. Une sonnette électrique ne contribue pas pour rien à la prompte exécution des ordres donnés.

Comme les voitures de cet hôtel de première classe, sont toujours à l'arrivée et au départ des trains du chemin de fer et des vapeurs, on ne saurait donc mieux faire que d'aller et d'aller par nous-même des nombreux avantages que le public voyageur y rencontrera en tout temps.

MARCHES DE QUEBEC

Farine et Grains.

Québec, 7 mars 1883.

Farine.—Sup. extra, baril, 1902.	\$5 50	5 75
Extra.....	5 30	5 50
Forte pour boulanger.....	5 80	6 70
Extra du printemps.....	5 15	5 40
Superfine No. 2.....	4 90	5 00
Fine.....	4 30	4 50
Farines en peches, de 100 livres.....	2 60	2 70
de seigle en quart.....	0 00	0 00
de seigle en quart.....	0 00	0 00
Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	4 10	4 25
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	4 00	4 15
Graines.—Blé de semence (rouge) par 60 livres.....	6 00	6 00
Pois.....	1 00	1 05
Fèves le minot.....	2 00	2 50
Avoine 32 livres.....	0 43	0 43
Seigle par 100 livres.....	1 00	1 05
Orge par 100 livres.....	0 75	0 80
Paille par 100 bottes.....	9 00	10 00
Paille par 100 bottes.....	4 50	6 00
Verge par minot.....	0 65	0 70

IMPORTANT

Epilepsie
SPASMES, ÉCLAMPSIE et NÉVROSES sont RADICALEMENT GUERIS par ma méthode.
Les honoraires ne sont dus qu'après succès.

Traitement par correspondance
Prof. Dr Albert

29, Avenue de Wagram, 29, Paris

HUILE ASTRALE.

CAISSES contenant deux Canistres de 5 gallons douze

TONNEAUX environ 20

BARILS 10

A vendre par

C. Peverley,

69, Rue St-Pierre.

Québec, 7 mars 1883.—1 an 733



Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à

LUNDI.

Le 2 AVRIL prochain inclusivement,

Pour la construction d'un nouveau

Palais de Justice

A QUÉBEC.

A l'encadrement de la Rue St-Louis et de la

Place d'Armes.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage

seront visibles à ce Bureau, TOUS LES JOURS,

après le 5 MARS prochain, entre 10 HEURES

A. M. et 4 P. M.

Les soumissions devront être enveloppées : " Soumission pour Palais de Justice."

Le Département ne s'engage pas à accepter la

plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

ERNEST GAGNON,

Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des

Travaux Publics, Québec 24 février 1883.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre

spécial par écrit.

Québec, 27 février 1883—106. 751

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de nouvelles en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une nouvelle à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livr. en 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la poste.

Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où comme ce la nouvelle préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

En vente chez

CADIEUX & DIEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec.

Québec, 17 nov. 1882 685

LA COMPAGNIE

—du—

Chemin de Fer du Nord.

AVIS

EST par le présent donné qu'un versement de 20 POUR CENT sur le capital souscrit de cette compagnie a été appelé, et que le versement sera payable le ou avant le QUINZIÈME JOUR DE MARS PROCHAIN, au bureau de la compagnie, en la cite de Montréal.

Par ordre du bureau de direction.

W. E. BLUMHART, Secrétaire.

Québec, 12 février 1883—

\$500 de récompense!

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour le cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules : prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Décrivez vos symptômes, et de limitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents



LA SANTÉ EST LA RICHESSE.

Le traitement du docteur E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool ou du tabac, l'affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la dépression et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars; envoyées par la maille sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison.

JOHN C. WEST & CIE,

Seuls propriétaires, Toronto, Ont.

En vente à Québec chez J. J. Veldon, 122,

rue St-Joseph, et chez E. Groux & Frères, 37 et

39, rue St-Pierre

Québec, 9 août 1882—lan. 602

Vente annuelle

Bon Marché!

DANS le but d'écouler notre fonds considérable de marchandises d'étape et de fantaisie, nous avons comme d'habitude à cette saison, fait une grande réduction dans les prix, et nous offrons à présent de grands avantages dans

Les Etouffes à Robes de toutes descriptions, velours et Valenciennes noirs et de couleurs, vêtements de dessous pour dames et messieurs.

Drapes de Castors, de Pilots, Moutonné, Draps pour Ulster.

Serges, Tweeds, Imitation de Loure, etc.

Nous attirons une attention spéciale à notre assortiment considérable de couvertures et de bandes!!

300 pns de Rideaux en points, Pôles en cuivre, anneaux, appareils, etc. Couvertures en fer et en cuivre, grandes et petites, paillasse à ressorts.

Tapis Brussels, Tapisseries, et Ecossais. Tapis de Coco, Nattes, Rugs, etc., etc.

Les meilleurs Prolats et Linolium anglais.

CLAIQUES! CLAIQUES!

Les meilleures qualités dans toutes les grandeurs.

BEHAN BROTHERS.

LES DANSES ET LES BALS, Sermons, Notes et Documents, par M. le curé de Québec, Prix : 25 cts.

Le Tapis-mouton, par V. Vannier, A. C. 10c. États-Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le Dr N. E. Dionne, 25 cts.

Fleur du Carmel, par le Révérend Père Antoine Brûn, \$1.00.

L'Hôtel Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain, \$2.00. MISSSEL contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imprimé en très gros caractère, \$10.00.

Journal d'Éducation, \$1.00.

Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINT-E, en 3 volumes, \$2.00.

Recueil de Recettes et le médecin à la maison, 25 cts.

Le Journal des Jésuites (quelques exemplaires seulement) \$25.00.

Mois de St-Joseph, 5 cts.

Le Calendrier du diocèse de Rimouski.

Tenue des Livres en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. E. N. L. \$6 la douzaine.

Grammaire Française de Lhomond (éléments, revus et augmentés), y compris la syntaxe, par le même. \$1.50 la douzaine.

Exercices Orthographiques sur les Éléments de la grammaire française de Lhomond y compris la Syntaxe, par le même.—Prix : \$1.50 la douzaine.

Corrigé des Exercices Orthographiques par le même.—Prix : 45 cts pour les Éléments, et 30 cts pour la Syntaxe.

Librairie! Librairie!

Nouvelles Importations.

Un immense assortiment de LIBRAIRIE venant d'être reçu à la

LIBRAIRIE - DERY,

40, rue St-Pierre,

Basse Ville, Québec.

LE COMMERCE et le PUBLIC en général trouveront à cet établissement l'assortiment le plus complet qui se soit jamais offert dans cette ligne. La quantité immense de marchandises de ce genre qu'on y tient constamment, permet au propriétaire de les offrir à des prix délaçant toute compétition.

On attire spécialement l'attention sur le grand assortiment de LIVRES BLANCS pour comptabilité, etc., que l'on vient de recevoir, ainsi que les PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété d'articles de Bureaux des genres les plus nouveaux. Encre Française, Anglaise et Américaine, Livres de Prières, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche reliure; ainsi que Chapelets, monture en argent, etc. Boîtes mathématiques des plus complètes, Toiles et Papiers à dessin, Classiques, Dictionnaire Bescherelle, Académie, Flemming et Tibbin, Surnames, Webster, Nugent, George, Benard et Hocquart.

Aussi Presses et Livres à copier de toutes les grandeurs.

Remboursement libéral accordé au commerce.

En gros et en détail.

I. P. DERY,

LIBRAIRE.

Québec, 1er mai 1882—1 an.

Propriété à vendre ou à louer.

CETTE magnifique propriété située à St-Laurent, rive d'Orléans, appartenant au soussigné, et comprenant un lot de terre de sept arpents de long sur un demi arpent de large avec maison, grange, remise et écurie et

Aussi

Jardins, arbres fruitiers importés, ainsi qu'un superbe étang. Cette propriété est à un quart de lieu de marche du quai de St-Laurent et il y a un magnifique trottoir conduisant de l'une à l'autre.

La vue y est très étendue et des plus belles.

Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire,

E. A. DERY,

Recordier, Québec.

Québec, 17 février 1883.—

Société de

CONSTRUCTION PERMANENTE

DE QUEBEC

N. 23, Rue St-Jean.

\$10,000 A Prêter

MAISONS à vendre et à louer dans les différents quartiers de la ville.

La société prête sur la garantie de propriétés foncières ou des actions de la Société à un taux d'intérêt modéré et à des conditions de remboursement faciles.

Toute demande d'argent est de suite prise en considération et la transaction terminée dans le plus court délai possible.

ALPHONSE COTÉ, Secrétaire-Trésorier.

Québec, 17 février 1883.—lan 746

MAISON A VENDRE.

UNE maison en briques et en pierre à deux étages et comble français, couverte en tôle, située dans la rue Sutherland, faubourg St-Jean, ayant 32 pieds de front sur 26 de profondeur.

S'adresser au propriétaire.

M. JEAN GAGNON,

No 7, rue Sutherland.

Québec, 28 décembre 1882—3m. 712

LA PAMPEUSE LAMPE

DE

\$1.25

AU DEPOT D'HUILE ASTRALE

N. 56

Rue de la Fabrique

Québec, 28 décembre 1882. 621

DEMÉNAGEMENT.

Le Dr Auguste C. Hamel

A transporté sa demeure à la maison du défunt

Dr HUBERT LARUE,

Au coin des rues

ST-ANNE ET ST-URSULE.

Heures de consultations :—De 8 à 10 A. M., de 12 à 3 P. M., et de 5 à 9 P. M.

DROUIN, FLYNN & GOSSELIN

AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUÉBEC,

Suivent les Cours des Districts de QUÉBEC, MONTMAGNY et GASPÉ.

F. X. DROUIN,

Hon. E. J. FLYNN, LL. D.,

JEAN GOSSELIN,

Québec, 23 juillet 1881. 788

AVIS TRES IMPORTANT

aux personnes qui désire

1882-AUTOMNE-1882

NOUVELLES IMPORTATIONS !!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'étoffe et de fantaisie pour l'Automne et l'Hiver.

TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX.
Tapis Bruxelles,
Tapis Tapisserie,
Bordures pour appareiller les Tapis,
Bruxelles et Tapisserie,
Tapis Impérial,
Tapis Ecossais,
Tapis (Union),
Tapis Tapisserie et laine pour escaliers,
Tapis Bruxelles,
Tapis Coccas.

PRELARTS.
Anglais, Américains et Canadiens (de toute largeur).
Prêt pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE.
Nattes en Bruxelles,
Nattes en Tapisserie,
Nattes en Coccas,
Nattes en Caoutchouc,
Crumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT
[au patron et à la verge]
Mousseline à Rideaux [à la verge].

DAMAS DE SOIE
Pour rideaux et couvertures de meubles.
Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles.
Repps de soie et laine.
Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie.
Velours de couleurs et Cretannes.
Tapis de table et de piano.

FRANGE DE LAINE (pour rideaux)
Glands de laine.
Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir.
Mains et ornements en cuivre.
Baguette en cuivre [pour escaliers].

MIROIRS, MIROIRS
De toutes dimensions pour corniches et trumeaux.
Tables Jardinières, Etagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'EGLISES.
Chasubles,
Châsses,
Dais,
Croix, [pour ornements].
Damas soie
Drap [or et argent].
Frangé [or et argent].
Frangé soie [blanche et jaune].
Gallons [or et argent].
Gallons soie [blancs et jaunes].
Dentelles [or et argent].
Paillettes et cannetilles.
Glands [or et argent].

ENCENS, ETC., ETC.
—AUSI—
Miroirs français [double] pour soutane.
Bas d'aube [au patron et à la verge].
Dentelles pour Bas d'aube.
Cordons d'aube.

DEPARTEMENTS DES MESSIEURS
Drap Moscou, noirs, couleurs,
Castor,
Motonnés,
Drap Nouveautés pour pardessus.
Tweed Ecossais, Anglais et Canadiens,
Serge, Drap noir et Casimir,
Capots Caoutchouc,
Usters en tweed imperméables,
Chemises blanches et couleurs,
Cols, Cravates, Gants,
Epinglettes, Boutons de fantaisie pour chemises.
Capots de Chat Sauvage,
Casques Creamer, etc., etc.

DEPARTEMENT DES DAMES
Soies noires [gros grain].
Soies couleurs [gros grain].
Soies brochées noires et couleurs,
Satin merveilleux noirs et de couleurs,
Satin moirés [de toutes nuances].
Miroirs antiques,
Ornements et garnitures,
Etc., Etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE
Blanches, noires et couleurs,
Pleurs et Rubans de nouveauté,
Franges soies noires et couleurs,
Cols et Poignets,
Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP
Toiles à oreillers,
Toiles à nappes,
Toiles à serviettes,
Toiles à verres,
Coton à drap,
Coton à oreillers,
Serviettes toile, coton, etc., etc.,
Couvre-pieds blancs et couleurs,
Couvertures blanches et couleurs,
Matelas en laine,
Matelas en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ETOFES POUR DEUIL.
—TELLES QUE—
Mérinos,
Paramatas,
Cachemire,
Repps,
Thibets,
Canton Crape,
Persian Cord,
Etc., Etc.

CREPE DE COURTAULD.
Parfumeries
DE
L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc.
Eau de Cologne, J. M. Parina,
Savons de toilette, Huile pour cheveux,
Brosses à cheveux, à dents et à hardes,
Peignes, Boîtes de toilette,
Miroirs de toilette,
Lunettes d'Opéra, etc., etc.

GANTS KID D'ALEXANDRE
Valises, Portemanteaux, Etc.

N. B. Conditions faciles.
Escompte au comptant
QU'UN SEUL PRIX
Joseph Hamel & Frères,
58, Rue Sous-le-Fort
No 62, COTE DE LA MONTAGNE.
Québec, 1er octobre 1882.

Librairie-Langlais.

Aux Messieurs du Clergé,
A Messieurs les Marchands,
Aux Municipalités Scolaires.

Ayant reçu la plus grande partie des marchandises que j'ai achetées moi-même sur le continent européen, l'hiver dernier, je me trouve actuellement en position de vendre ces articles à des prix qui défont toute concurrence. D'abord pour le culte, j'ai un assortiment complet d'OSTRONS, depuis la modeste somme de 24 piastres jusqu'à 300 piastres.

AUSI
Calices, Ciboires,
Burettes, Candelabres,
Choix de PROCESSION,
Bouquets d'Auteurs,
Encens, Cierges,
Fabriques chez les Révères Sœurs de la Charité de Québec, pesant le poids et garantis de pureté.

GRAND ASSORTIMENT DE
LIVRES DE THEOLOGIE,
SERMONNAIRES,
MEDITATIONS,
LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE,
(Très moraux et très instructifs).

Je désire attirer l'attention toute spéciale des MM. du Clergé sur mes

Vins de Messe
qui sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS. Ces vins, je les ai choisis moi-même, et je puis conséquemment en garantir la plus sévère QUALITÉ. Comme je puis défer toute concurrence QUANT AUX PRIX.

MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Ecoles sont spécialement invités à venir m'honorer d'une petite visite avant de se décider à acheter ailleurs. Leur bourse trouvera tout à y gagner!

Je me chargerai d'importer soit de France ou d'Angleterre, les cloches pour Eglises, moyennant une commission très minime.

Ainsi que Statues, Chemins de Croix, Ornaments d'Eglises, livres de bibliothèques, et toutes commandes que l'on voudra bien me confier.

J. A. LANGLAIS
LIBRAIRE,
No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.
Québec, 15 août 1882. 1103

Chemin de Fer du Nord.
A PARTIR DE
LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.
Les trains circuleront comme suit:

	MIXTE.	MALLE.	EXPRES
Depart d'Hochelaga pour Québec	4.00 A. M.	3.00 P. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Québec	7.00 P. M.	9.50	6.30 A. M.
Depart de Québec pour Hochelaga	5.20 A. M.	9.10 A. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Hochelaga	8.30 P. M.	4.00 P. M.	5.00 A. M.
Depart d'Hochelaga pour St-Félix-de-Valois	5.15 P. M.		
Arrivée à St-Félix-de-Valois	8.20		
Depart de St-Félix-de-Valois pour Hochelaga	5.20 A. M.		
Arrivée à Hochelaga	8.50		

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Doré la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

En connection avec le Chemin de Fer Pacifique pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC.
BUREAUX DES BILLETS:
13, Place d'Armes, {MONTREAL.
202, Rue St-Jacques, {
Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
Chemin de Fer du Pacifique Canadien, OTTAWA.
A. DAVIS, surintendant.
Québec, 29 septembre 1882.

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL.
1883-Arrangements d'hiver-1883

Le et après LUNDI, 4 DECEMBRE, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés:

Quitteront la Pointe Lévis

Heure du Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St-Jean... 8.10 A. M. 7.55 A. M.
Train d'Accommodation et de la Malle... 11.20 A. M. 11.05 A. M.
Train de Fret... 7.00 P. M. 6.45 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St-Jean... 3.20 P. M. 3.05 P. M.
Train d'Accommodation et de la Malle... 2.15 P. M. 2.00 P. M.
Train de Fret... 5.25 A. M. 5.10 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jadis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St-Jean.

Bureau du C. de F. Moncton, N. B., 27 juin 1881.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Québec, 2 décembre 1882. 1105

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file d'Halifax d'annonce de journaux de G. P. HOWELL & CIE (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis.
Québec, 18 décembre 1882. 705



LIGNE ALLAN.
Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883-ARRANGEMENT D'HIVER-1883

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

Les vapeurs sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué des plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS.

NUMIDIAN... 5100 en construction.
PARISIEN... 5400 Capt. A. Wyllie.
SARDINIAN... 4200 Lt. Dutton, R. N. R.
CIRCASSIAN... 3400 Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN... 4200 Capt. R. Brown.

COREAN... 4000 Capt. Legallais.
GRECIAN... 3600 Capt. A. Wyllie.
SARMATIAN... 3600 Capt. A. Wyllie.
BUENOS AYREAN... 3600 Capt. H. Wyllie.
SCANDINAVIAN... 3000 Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN... 2650 Capt. J. Graham.
PERUVIAN... 3400 Capt. Barclay.
CASPIAN... 3200 Capt. Trocks.
HIBERNIAN... 3400 Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN... 3300 Capt. Richardson.
AUSTRIAN... 2700 Capt. J. Wyllie.
NESTORIAN... 2700 Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN... 3150 Capt. Home.
CANADIAN... 2600 Capt. J. Miller.
CORINTHIAN... 2600 Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN... 2600 Capt. Menzies.
WALDESIAN... 2600 Capt. Stephens.
LUCERNE... 2600 Capt. Kerr.
ACADIAN... 1500 Capt. Cabell.
NEWFOUNDLAND... 1500 Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer, entre l'Amérique et l'Europe, la traverse s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service
DE LA MALLE DE LIVERPOOL,
Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de BOSTON et BALTIMORE alternativement, et de HALIFAX chaque SAMEDI, (arrivant à Leduc Fort pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallets qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternatif arrivant à Queenstown pour prendre des passagers d'Angleterre, doivent être expédiés.

De Halifax:
SARMATIAN... Samedi, 17 février.
CIRCASSIAN... 24
NOVA SCOTIAN... 3 mars.
SARDINIAN... 10

A DEUX HEURES P. M.
ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

De Portland à Liverpool directement.
A UNE HEURE P. M.
ou à l'arrivée du train du chemin de fer Grand Tronc venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec:
VOIX D'HALIFAX.
Cabine... \$82.65, \$78.00 et \$88.00.
Suivant les accommodements.

Prix du passage de Montréal voie de Portland:
Cabine... \$57.50, \$77.50 et \$87.50.
Suivant les accommodements.

LIGNE DE GLASGOW.
Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, via Halifax s'il y a lieu, et chaque semaine de Boston ou Portland directement pour Glasgow, comme suit:

DE BOSTON.
DE PORTLAND.
Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à **ALLANS, RAE & CIE,** Agents.
Québec, 20 janvier 1883.

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL.
1883-Arrangements d'hiver-1883

Le et après LUNDI, 4 DECEMBRE, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés:

Quitteront la Pointe Lévis

Heure du Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St-Jean... 8.10 A. M. 7.55 A. M.
Train d'Accommodation et de la Malle... 11.20 A. M. 11.05 A. M.
Train de Fret... 7.00 P. M. 6.45 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St-Jean... 3.20 P. M. 3.05 P. M.
Train d'Accommodation et de la Malle... 2.15 P. M. 2.00 P. M.
Train de Fret... 5.25 A. M. 5.10 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jadis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St-Jean.

Bureau du C. de F. Moncton, N. B., 27 juin 1881.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Québec, 2 décembre 1882. 1105

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file d'Halifax d'annonce de journaux de G. P. HOWELL & CIE (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis.
Québec, 18 décembre 1882. 705

CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI POUR 1883

Imprimé par Léger Brousseau, Rue Buade, Québec

Indiquant les fêtes des reliques et des quarante-heures, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'ADRESSER POUR LA VENTE EN GROS, A QUEBEC, CHEZ LES EDITEURS, No 9, RUE BUADE, EN FACE DU PRESBYTERE.

En dépôt chez la plupart des marchands à Québec et dans le diocèse de Rimouski.



Kendall's Spavin Cure.

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES:
Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.
B. J. KENDALL & CIE.

Messieurs,
La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colosses, des esquilles, des excroissances ou d'autres déformités des os, c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années.

Votre très respectueux,
P. V. CRIST.

DE "PRESS" D'ONONTO, NEW-YORK.
Ononoto, New-York, 6 Janvier 1881.

De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie, d'Enosburgh Falls, N.Y., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés: Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt, et dont il ne se départira pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN EMINENT MEDECIN.
Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.

Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été atteint pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et tout tumeur, ainsi qu'un gros suro qui avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement,
H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE."
Preston, Ohio, 25 janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie. Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avons une magnifique étalon, valant \$1,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré incurable, et qui pour tout dire, en dernier ressort, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux, la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement,
JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
SUR LA CHAIR HUMAINE
Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certains qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix: \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, N.Y.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE,
Montréal P. Q., Agents généraux.
Québec, 26 février 1882—lan. 488

CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI POUR 1883

Imprimé par Léger Brousseau, Rue Buade, Québec

Indiquant les fêtes des reliques et des quarante-heures, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'ADRESSER POUR LA VENTE EN GROS, A QUEBEC, CHEZ LES EDITEURS, No 9, RUE BUADE, EN FACE DU PRESBYTERE.

En dépôt chez la plupart des marchands à Québec et dans le diocèse de Rimouski.



Kendall's Spavin Cure.

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES:
Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.
B. J. KENDALL & CIE.

Messieurs,
La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colosses, des esquilles, des excroissances ou d'autres déformités des os, c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années.

Votre très respectueux,
P. V. CRIST.

DE "PRESS" D'ONONTO, NEW-YORK.
Ononoto, New-York, 6 Janvier 1881.

De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie, d'Enosburgh Falls, N.Y., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés: Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt, et dont il ne se départira pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN EMINENT MEDECIN.
Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.

Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été atteint pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et tout tumeur, ainsi qu'un gros suro qui avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement,
H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE."
Preston, Ohio, 25 janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie. Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avons une magnifique étalon, valant \$1,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré incurable, et qui pour tout dire, en dernier ressort, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux, la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement,
JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
SUR LA CHAIR HUMAINE
Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certains qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix: \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, N.Y.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE,
Montréal P. Q., Agents généraux.
Québec, 26 février 1882—lan. 488